

## **MÉLANGES OFFERTS AU Professeur Benoît MOUGOUÉ**

**HDR de Bordeaux 3, Maître de Conférences, Coordonnateur du Master Professionnel en Urbanisme, Aménagement et Développement Urbains (URAMDER), Co-directeur de RESAUD Cameroun**

### **COMMENT REPENSER ET RÉAMENAGER LES VILLES AFRICAINES AU 21<sup>e</sup> SIECLE ?**

#### **De la croissance urbaine à l'aménagement durable du territoire**

Une initiative du Département de Géographie de l'UY1, du Réseau d'Échanges Stratégiques pour une Afrique Urbaine Durable (RÉSAUD), du Réseau Wastenet pour la gestion durable des déchets, Réseau International d'Etudes Urbaines (RIEU), du Laboratoire Environnement et Sciences de l'Eau de l'ENSPY1(LESEAU), de la Communauté des Pratiques Ecosystème appliqué à la Santé Humaine en Afrique de l'Ouest et du Centre (COPES/AOC) et de la Société Nationale des HDR du Cameroun (SNHDR-Cam).

#### **APPEL A CONTRIBUTION INTERNATIONALE**

##### **Argumentaire**

L'explosion démographique et l'extension fulgurante des villes africaines, consécutives au phénomène d'urbanisation galopante, provoquent un accroissement rapide des besoins de la population africaine en eau, logement, emplois, espaces publics, etc. Selon les Nations Unies (2014), l'Afrique comptera 1,2 milliard d'urbains en 2050, contre 450 millions aujourd'hui ; sa transition urbaine s'effectuera à l'horizon 2035 avec 50% de sa population vivant en ville. Ce phénomène induit dans ces villes la naissance et la prolifération des quartiers spontanés sous-équipés, sous-intégrés, la paupérisation, la baisse du niveau des services urbains, la dégradation de l'environnement urbain, l'hétérogénéité des armatures urbaines et une persistance des problèmes de spéculation foncière (Legay, 2011), si elle n'est pas maîtrisée. A cela s'ajoutent la dégradation de la voirie urbaine, les problèmes d'assainissement, d'approvisionnement en électricité, de propagation des pandémies telles que le VIH/SIDA, le coronavirus, les changements climatiques en milieu urbain, l'insécurité, et la maintenance des infrastructures.

Ces difficultés imposent aux pays africains une réflexion sur le futur du développement de leurs villes. Celle-ci passe par des stratégies plus réalistes et contextuelles de planification pour gérer le processus d'urbanisation afin de bâtir des villes sûres, inclusives, résilientes, et durables. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (PDD-H2030), et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) témoignent de l'engagement de la communauté internationale à œuvrer pour assurer une croissance économique durable et inclusive, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement (UNSSC, 2015).

Le monde urbain africain affronte des défis multiformes tels que les infrastructures à repenser, les trafics, les services, les pollutions, les inondations, l'érosion des littoraux... Loin du modèle colonial et du modèle vernaculaire, la fabrication des villes africaines repose aujourd'hui essentiellement sur des logiques néolibérales, qui comportent de nombreux écueils. Certaines métropoles optent pour des mégaprojets allant parfois jusqu'à déplacer leur capitale dans un

contexte de concurrence régionale afin de se hisser, au rang de « connecteur » de ville globale, pôle d'attraction et de fixation dans la grande mondialisation en marche.

D'ici à 2050, l'Afrique verra sa population urbaine tripler, cela posera plusieurs défis en matière de conception urbaine, financement, de gouvernance et de capacité de réaction des villes par les gouvernements nationaux et locaux tout comme les communautés. Cette croissance urbaine, qui peut être une source d'opportunités, est également porteuse de risques majeurs sur les plans sociaux et environnementaux. On estime que la moitié des aires urbaines d'Afrique qui existeront en 2030 ne sont pas encore construites à ce jour, et plus de 60% de la population urbaine vivront dans des bidonvilles ou des quartiers spontanés. Les deux prochaines décennies seront ainsi cruciales pour planifier un avenir urbain durable. Afin de les éviter, les scientifiques d'Afrique et d'ailleurs y incluent les décideurs au niveau national et des instances de l'Union Africaine montrent tout l'intérêt de repenser le processus de conception, fabrication de la ville, et notamment d'en comprendre les interactions entre les parties prenantes en fondant les approches sur des logiques de renforcement de l'application des lois et réglementations.

De nouvelles villes surgissent en Afrique, mais des taudis également. Les taudis sont une conséquence naturelle de l'urbanisation menée par les populations en marge des cadres programmatiques en matière d'urbanisme souvent inexistant, mal compris ou mis en œuvre à double vitesse. En ce sens, ils doivent être considérés comme un résultat temporaire du développement peu coordonné avec des actions institutionnelles et individuelles non fondées sur une cohérence spatiale qu'exige les normes d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il n'est pas possible de lutter contre les taudis de manière isolée. Il convient de disposer d'une politique intégrée de l'habitat qui traite de la subsistance des populations, et notamment de l'emploi, des revenus et l'accès aux crédits, de la formation, des loisirs, de la connectivité, et du capital humain. Les autorités doivent fournir des logements abordables en fonction de la classe socioéconomique. Il s'agit d'un processus long et réalisable mais semé d'embûche ou de conflit entre parties prenantes qu'il faudrait éviter, résoudre ou gérer. Il n'existe pas de solution radicale dans la quête d'une ville harmonieuse où la géopolitique urbaine des forces en présence dicte les orientations en fonction des intérêts sous peu explicite.

Il est important de disposer d'une politique urbaine nationale, en principe faîtière des autres politiques publiques de développement, pouvant être bien comprises par tous et se transformer en initiatives locales. L'urbanisation représente davantage une opportunité qu'un défi, car elle va de pair avec le développement à travers une transformation structurelle de l'industrialisation. Si les gouvernements planifient et conçoivent correctement l'urbanisation, ils jouiront des avantages qu'elle procure à une société. L'urbanisation constituera une grande opportunité pour l'Afrique dans les années à venir. D'autres misent plus humblement sur la mobilisation citoyenne pour répondre aux urgences écologiques, mais, toutes semblent avoir pris la mesure de ces enjeux vitaux. Il faut repenser la cité africaine, repenser le modèle urbain avant que la démographie et le réchauffement climatique n'achèvent de rendre nos villes invivables.

De nombreux ouvrages scientifiques ont déjà été publiés sur la croissance urbaine et leurs conséquences, édictant des solutions sur la durabilité des villes, les unes aussi prometteuses que les autres. Il s'agit des théories qui peinent à se matérialiser.

Le présent projet d'ouvrage voudrait se démarquer des clichés par une approche nouvelle et originale. Tout en s'appuyant sur les recherches devancières sur la question, ce projet, qui se veut interdisciplinaire et pluridisciplinaire, pose, en effet, le problème de l'aménagement durable des villes des pays en développement face à cette croissance urbaine effrénée.

L'objectif principal ici est de voir comment repenser les villes africaines au 21<sup>ème</sup> siècle en croisant et en confrontant des approches diverses dans tous les domaines : histoire, anthropologie, sociologie, géographie, architecture, urbanisme, économie, sécurité, gestion, sciences politiques et juridiques. Il s'agit de voir quels outils et quels types de savoirs sont élaborés par les différentes disciplines. Nous devons noter ici qu'il n'existe pas de solutions simples et rapides à l'urbanisation, car il s'agit d'un processus de transformation d'une société. Cela demande du temps. L'important est d'aborder la question avec une bonne stratégie et une vision à moyen et à long termes.

Les contributions attendues devraient permettre de mieux cerner le phénomène, de formuler de nouvelles perspectives de recherche-action et à proposer des initiatives concrètes à entreprendre dans tous ces domaines en vue de l'opérationnalisation ou de la matérialisation de l'urbanisation des villes africaines.

Les propositions doivent s'inscrire dans l'un des quatre (04) axes thématiques suivants.

**Axe 1 : Structuration de l'espace urbain africain**

- Composantes spatiales, ségrégation sociale et replis identitaires
- Phénomène des ghettos et taudis : bidonvilisation des villes
- Planification urbaine
- Activités économiques dans l'espace urbain

**Axe 2 : Gestion urbaine**

- Risques et catastrophes en milieu urbain
- Urbanisation et aménagement des villes
- Assainissement (eaux usées, eaux pluviales, déchets, etc.)
- Désordres urbains et sécurité
- Accès à l'eau, électricité et internet
- Politiques publiques et urbanisation
- Aménagement et gestion des équipements urbains (équipements marchands, infrastructures, aménagement des espaces verts et de loisirs, équipements collectifs, etc.).

### **Axe 3 : Politiques urbaines et développement durable**

- Développement urbain
- Changements climatiques et politiques d'urbanisation des villes côtières africaines
- Résorption des quartiers spontanés
- Inondation et pollution urbaine
- Financement
- Décideurs et applications de la législation
- Développement urbain intelligent et ville durable

### **Axe 4 : Gouvernance foncière et investissement**

- Genre et foncier
- Spéculation foncière en milieu urbain : Dualisme foncier et aménagement des villes
- Conflits fonciers
- Valeurs foncières et investissements

### **Avis aux auteurs**

Une biographie de 10 lignes au maximum est demandée à ou aux auteur(s) de l'article.

Le style de rédaction devra être simple et accessible. Les courtes phrases sont vivement recommandées à cet effet.

Les propositions d'articles complets sont attendues jusqu'au **31 décembre 2020** à l'adresse [nya.esther@yahoo.fr](mailto:nya.esther@yahoo.fr) Les articles complets soumissionnés seront envoyés immédiatement à une séquence de triple expertise pour 30 jours. Les articles expertisés seront restitués aux auteurs **le 1<sup>er</sup> février 2021**. Seuls les auteurs des articles préalablement expertisés positivement devront intégrer les corrections, si demandées. Le retour desdits papiers corrigés est prévu pour **le 15 février 2021** au plus tard. La restitution des Mélanges fera l'objet d'un Forum International prévu du **12 au 13 mai 2021** à l'Université de Yaoundé 1.

Pour les citations d'auteurs dans le texte, les auteurs des articles doivent mentionner le (s) nom (s) de (s) auteur (s) cités dans leur proposition suivi(s) des initiaux de leurs prénom (s), l'année de publication, le numéro de la page de l'extrait du texte, et reproduire exactement les propos de l'auteur cité, mais entre guillemets et en italique.

Rassurez vous que les citations contenues dans votre texte n'excèdent pas quatre lignes en format A4 ; que les notes de bas de pages comportent le nom et prénom de l'auteur que vous citez, le titre de l'ouvrage (en italique), la maison d'édition et la ville, l'année de publication et le numéro de la page. Lorsque vous citez un article, préciser le nom et le prénom de l'auteur, le titre de l'article (entre guillemet) suivi du livre dans lequel l'article a été publié (en italique), le numéro de la revue, le volume, l'année de publication et le nombre de page.

Les photos et les cartes doivent être sous format d'image JPEG. Les tableaux, photos, et figures (graphiques, dessins, cartes) sont numérotés en chiffres arabes (Tableau 1 ; Photo 2 ; Figure 3) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent être appelés ou cités dans le texte par leur numéro placé entre parenthèses : (Tableau 1), (Photo 2), (Figure 3).

Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique. Toutes les références doivent être appelées ou citées dans le texte (apa).

### **SECRETARIAT PERMANENT DU PROJET**

- Mabou Paul Blaise, E-mail : [maboupaulblaise@yahoo.fr](mailto:maboupaulblaise@yahoo.fr)
- Nya Esther Laurentine, E-mail: [nya.esther@yahoo.fr](mailto:nya.esther@yahoo.fr)
- Kengmoé Tchouongsi Emmanuel, E-mail : [tchouongsi@gmail.com](mailto:tchouongsi@gmail.com)
- Bongajum Simplicie Ngoran, E-mail : [bongajum.ngoran123@gmail.com](mailto:bongajum.ngoran123@gmail.com)
- Keyetat Marie Laure, E-mail : [keitamlaure@yahoo.fr](mailto:keitamlaure@yahoo.fr)
- Togue Bibiane, Email : [bibianetogue@yahoo.fr](mailto:bibianetogue@yahoo.fr)
- Tchenkeu Francis Joël, E-mail : [tchenkeufancis@yahoo.fr](mailto:tchenkeufancis@yahoo.fr)

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

Jean Louis DONGMO (Université de Yaoundé 1) ;  
Paul TCHAWA (Université de Yaoundé 1) ;  
Guy MAINET (Université de Bretagne Occidentale à Brest) ;  
Michel Max RAYNAUD (Université de Montréal) ;  
KENGNE FODOUOP (Université de Yaoundé 1) ;  
Moïse MOUPOU (Université de Yaoundé 1) ;  
Roger NGOUFO (Université de Yaoundé 1) ;  
René Joly ASSAKO ASSAKO (Université de Douala) ;  
Jules Remy NDAM NGOUPAYOU (Université de Yaoundé 1) ;  
Aristide YEMMAFOUO (Université de Dschang) ;  
Joseph Gabriel ELONG (Université de Douala) ;  
Michel TCHOTSOUA (Université de Ngaoundéré) ;  
TAMO TATIETSE (Université de Yaoundé 1) ;  
Aurore Sara NGO BALEPA (Université de Douala) ;  
Emmanuel NGNIKAM (ENSP/UY1) ;  
Michel SIMEU KAMDEM (INC-MINRESI) ;  
OJUKU TCHIAFACK (Université de Yaoundé 1) ;  
Clément KWEMOH (Université de Yaoundé 1) ;  
Honoré MINCHE (IFORD-Université de Yaoundé 2) ;  
Hénock Blaise NGUENDO YONGSI (IFORD-Université de Yaoundé 2) ;  
Louis Bernard TCHUIKOUA (Université de Yaoundé 1) ;  
Hervé TCHEKOTE (Université de Dschang) ;  
Joseph Pascal MBAHA (Université de Douala) ;  
MEDIEBOU CHINDJI (Université de Yaoundé 1).

### **COMITE D'ORGANISATION**

DEFO Louis (Université de Yaoundé 1) ;  
MEDIEBOU CHINDJI (Université de Yaoundé 1) ;  
BOUBA Dieudonné (Université de Yaoundé 1) ;  
TENDE RENZ (Université de Yaoundé 1) ;  
Roland NDI (Université de Yaoundé 1) ;

TEKE Joseph (BUCREP) ;  
ENCHAW Gabriel (Université de Yaoundé 1) ;  
KAH Elvis (Université de Ngaoundéré) ;  
MABOU Paul Blaise (Université de Dschang) ;  
MEUTCHEHE NGOMSI Claude Albert (ONU-HABITAT) ;  
NYA Esther Laurentine (Université de Yaoundé 1).